

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>COMITÉ DES FÊTES - FOIRE AUX GRENIERS</b> <b>STATIONNEMENT INTERDIT</b> <b>PARKING DE LA POSTE</b> <b>DU SAMEDI 28 AU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024</b> <b>Arrêté n°2024/187</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;  
VU le Code de la Route et ses textes d'application ;  
VU la demande présentée par Monsieur Christian COÏSSON, président du Comité des Fêtes, organisateur de la foire aux greniers d'Ifs le dimanche 29 septembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement pour l'organisation de la foire aux greniers, le dimanche 29 septembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

**ARRETE**

**Article 1** Le stationnement sera interdit sur le parking de la poste (situé côté rue des Pyrénées), du samedi 28 septembre 2024 à 08h00 jusqu'au lundi 30 septembre 2024 12h00, afin de permettre au Comité des Fêtes Ifs d'y installer différents stands nécessaires à l'organisation de la foire aux greniers du dimanche 29 septembre 2024.

**Article 2** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Calvados ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Caen la mer – Service de collecte de déchets ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la Ville d'Ifs ;
- TWISTO ;
- SDIS 14 ;
- Monsieur Christian COÏSSON, président du Comité des Fêtes Ifs.

Fait à Ifs, le 18 juillet 2024



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE